Arrêtés préfectoraux relatifs à l'interdiction de la pêche en vue de la commercialisation des poissons d'eau douce contaminés par les PCB au 17 Février 2009

PCB

90
70
05/02/2009
05/02/2009
21
OGNON
toutes espèces
25
39
71
SAONE
Anguilles, Barbeaux,Brèmes,
Carpes, Tanches & Silures
16/02/2009
16/02/2009
BOURG-EN-BRESSE
01
74
23/06/2008
ANNECY
lac LEMAN & ANNECY
Omble chevalier
si >39cm sur lac Léman,
si >40cm sur lac Annecy
RHONE - SAONE
toutes espèces
12/02/2009
12/02/2009
20/03/2006
lac BOURGET
Gardon>10cm , Brème,
Omble chevalier & Anguille
42
69
LYON
02/07/2007
05/02/2009
CHAMBERY
73
13/06/2007
13/06/2007
38
RHONE
Anguille, Brème, Barbeau, Silure,
Carpe, Alose, Lamproie & Truite de mer
GRENOBLE
ISERE
toutes espèces
12/08/2008
VALENCE
07
06/05/2008
PRIVAS
26
DIE
05
GAP
48
05/05/2008
04
DIGNE
07/08/2007
84
30
09/05/2008
AVIGNON
NIMES
06
34
MONTPELLIER
07/08/2007
13
83
MARSEILLE
SSONNE
PERPIGNAN
0 25 50 75
Kilomètres
RHONE
toutes espèces

Type d'interdiction suivant le cours d'eau ou le plan d'eau
- partiel
- toutes espèces

Département avec un arrêté d'interdiction en vigueur

les étiquettes centrales indiquent la date du dernier arrêté en vigueur sur le département
les étiquettes latérales indiquent le cours d'eau ou plan d'eau concerné avec les espèces concernées

Délégation de bassin Rhône-Méditerranée- DIREN Rhône-Alpes - Avril09-CL